

# INFOS Hebdo

24 mai 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

## MONDE

**Attentat sanglant en plein Londres.** Un militaire britannique, de retour d'Afghanistan, a été sauvagement assassiné à l'arme blanche par deux hommes lançant des slogans islamiques, près d'une caserne à Woolwich, dans le sud de Londres. « *Nous jurons par Allah le tout-puissant que nous ne cesserons jamais de vous combattre. La seule raison pour laquelle nous faisons cela est parce que des musulmans meurent chaque jour* » crie un homme noir les mains couvertes de sang et tenant un couteau et un hachoir à viande ensanglantés, sur une vidéo prise par un témoin. Les agresseurs, blessés par balles par les policiers, ont été arrêtés et hospitalisés. Rien n'a été dit sur leur identité, mais, de source proche de l'enquête, on indique que les autorités s'intéressent à une éventuelle piste nigériane. La police a annoncé l'arrestation d'un homme et d'une femme, soupçonnés d'implication dans le complot. Des perquisitions ont par ailleurs été effectuées à cinq adresses. Le premier ministre britannique, David CAMERON, a écourté une visite en France pour rentrer à Londres et présider une réunion de crise.

**Double attentat au Niger.** Une base militaire d'Agadez, au centre du Niger, ainsi que la mine d'uranium d'Areva à Arlit, plus au nord, ont été la cible d'attentats suicides qui ont fait au moins 20 morts et des dizaines de blessés. Selon l'agence officielle ANP, les islamistes porteurs de ceintures d'explosifs sont entrés sur le territoire nigérien à partir de la Libye. Après plusieurs heures de fusillades, trois des assaillants ont été tués, a dit le Ministre nigérien de la Défense, qui a jugé la situation « *sous contrôle* ». Ces actions coordonnées ont été revendiquées par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'ouest (Mujao), un groupe formé au Mali. À Arlit, 14 civils au moins ont été blessés et deux islamistes tués lors de l'explosion d'une voiture piégée à la mine d'uranium de la Somaïr. Areva, qui contrôle 63% du capital de la Somaïr, a indiqué qu'un membre de son personnel avait succombé à ses blessures.

**Les réactions.** Le chef de l'Etat nigérien, le président Mahamadou ISSOUFOU, a annulé un voyage prévu en Ethiopie pour un sommet de l'Union africaine. Il a décrété un deuil de 72 heures au Niger. En déplacement en Allemagne, François HOLLANDE a assuré que Paris appuierait « *tous les efforts des Nigériens pour faire cesser la prise d'otages et anéantir le groupe qui a mené ces attaques* ». « *Que chacun comprenne bien que nous ne laisserons rien passer* », a dit le Président français. « *Il ne s'agit pas d'intervenir au Niger comme nous l'avons fait au Mali mais nous aurons la même volonté de coopérer pour lutter contre le terrorisme et nous protégerons aussi nos intérêts* ». Les Etats-Unis ont déployé un drone de surveillance et envoyé des formateurs pour entraîner les forces ouest-africaines destinées à servir au Mali. Le groupe Areva a décidé de suspendre la production dans sa mine d'uranium « *jusqu'à nouvel ordre* ». Cette mine représente près de 30% de la production d'uranium d'Areva.

**L'IRAN irradié.** L'Iran a accéléré l'installation de centrifugeuses plus modernes sur un site d'enrichissement d'uranium, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) diffusé cette semaine. Selon ce document, l'Iran a installé près de 700 centrifugeuses IR-2m et des enveloppes de centrifugeuses vides sur son site de Natanz (centre), contre 180 en février. Ces nouvelles centrifugeuses, qui servent à enrichir l'uranium, ne sont pas encore entrées en production. Le site souterrain de Fordo, près de la ville sainte de Qom enfoui sous une montagne, inquiète particulièrement la communauté internationale. Les Occidentaux et Israël soupçonnent l'Iran de vouloir développer l'arme atomique sous couvert de son programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément.

**Sa « guerre des drones »**, Barack OBAMA s'est efforcé de l'expliquer dans un discours très attendu à la National Defense University de Washington. Le Président américain a annoncé une diminution de l'usage de ces armes dans la lutte antiterroriste à l'étranger. Dans le même temps, il a signé de nouvelles « directives politiques présidentielles » pour établir des normes juridiques plus précises encadrant leur usage. Il a envisagé la fin de la « *guerre contre la terreur* » engagée après les attentats du 11 septembre, dont les drones ont fini par devenir le symbole sous son premier mandat. Il a également évoqué la fermeture de Guantanamo, laissant présager un réaménagement radical de toute l'architecture de la lutte anti-terroriste. Cette annonce intervient alors que Washington a reconnu, avoir tué 4 citoyens américains depuis 2009 dans des frappes au Yémen et au Pakistan.

## EUROPE

**François HOLLANDE invité aux célébrations des 150 ans du parti social-démocrate (SPD)** à Leipzig a fait l'éloge des réformes lancées en 2003 par l'ancien chancelier SPD Gerhard SCHRÖDER pour flexibiliser le marché du travail allemand : « *Le progrès, c'est aussi de faire dans les moments difficiles des choix courageux pour préserver l'emploi, pour anticiper les mutations industrielles et c'est ce qu'a fait Gerhard SCHRÖDER ici en*

*Allemagne et qui permet à votre pays d'être en avance sur d'autres* ». Le Président français a également loué le rôle de l'amitié franco-allemande dans la construction européenne et a plaidé pour plus d'intégration européenne. Les sociaux-démocrates sont les principaux rivaux des conservateurs de Mme MERKEL aux législatives du 22 septembre prochain en Allemagne. Selon un récent sondage, le SPD est donné largement perdant avec 24% des intentions de vote, contre 41% aux conservateurs.

**L'Internationale socialiste « boudée » par le Parti social-démocrate (SPD) allemand.** La veille des célébrations, le SPD a créé l'« Alliance progressiste » plus moderne que l'Internationale socialiste (IS). Pourtant, l'IS ne disparaîtra pas. Les sociaux-démocrates n'entendent pas forcément la quitter. Le PS français, qui a décidé de réduire de moitié sa contribution annuelle et de la porter à 53 500 euros, ne veut pas pour autant enterrer cette organisation fondée à Paris en 1889 et dont Ségolène ROYAL est l'actuelle vice-présidente.

**La Dame de fer de l'« exception culturelle ».** Aurélie FILIPPETTI n'acceptera « *en aucun cas* » que les services audiovisuels soient inclus dans le mandat de la Commission européenne destiné à négocier un futur pacte de libre échange avec les Etats-Unis. La Ministre de la Culture et de la Communication a réaffirmé très fermement à Cannes la position française en la matière. Le président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO, avait indiqué la semaine dernière que l'exception culturelle ne serait pas renégociée et que le secteur audiovisuel devrait bel et bien faire l'objet de discussions. Cela avait provoqué de vives inquiétudes chez les professionnels français du cinéma et de l'audiovisuel. L'exception culturelle désigne un ensemble de dispositions destinées à faire de la culture une exception dans les traités commerciaux internationaux.

**Les négociations Etats-Unis - Union européenne.** On était convenu en février de lancer d'ici juin des négociations en vue de conclure un pacte commercial susceptible non seulement d'élargir les échanges de part et d'autre de l'Atlantique mais aussi de contribuer à l'élaboration de règles à vocation internationale, en matière de protection du droit d'auteur ou de lutte contre le piratage par exemple. Les 27 doivent se mettre d'accord à la majorité qualifiée avant le 14 juin sur le mandat de négociation à donner à la Commission européenne.

**Les chaudes nuits de Stockholm...** Des voitures incendiées, des boutiques et des écoles saccagées, des policiers et des pompiers agressés... La capitale suédoise a connu, ces dernières nuits, de graves débordements. Cela a commencé après la mort d'un homme de 69 ans, abattu par la police alors qu'il menaçait plusieurs agents d'une machette dans la banlieue pauvre de Husby où la population d'origine immigrée est très forte. Les incidents se sont propagés à d'autres banlieues et à la ville de Stockholm. Le premier ministre suédois, Fredrik REINFELDT, a, depuis, pris la parole à plusieurs reprises, mais apparemment sans résultat.

## AFRIQUE - AMERIQUE – ASIE- ONU

**Tornado maxima** en Oklahoma 24 morts, 377 blessés, 1 200 bâtiments détruits. 33 000 personnes ont été affectées par la tornade dont les vents ont soufflé pendant 40 minutes avec des pointes supérieures à 320 km/h. C'était la 3<sup>ème</sup> tornade géante en 15 ans sur la petite ville de Moore. ... Des pluies torrentielles se sont abattues ces derniers jours sur les quartiers en ruines où les habitants avaient été autorisés à revenir pour récupérer quelques affaires et on craint à présent les inondations.

**Dans l'enfer de Goma.** Le secrétaire général de l'ONU, BAN Ki-Moon, est arrivé à Goma, ville stratégique de l'est de la République démocratique du Congo. De violents combats y font rage depuis lundi entre l'armée et la rébellion Mouvement du 23 mars (M23). Des tirs d'armes lourdes ont atteint la localité de Mugunga, provoquant la fuite d'environ 30 000 personnes. BAN Ki-Moon doit rencontrer les autorités locales. Il a visité l'hôpital Heal Africa, qui prend notamment en charge les victimes de violences sexuelles. Selon William BONANE, médecin à Heal Africa, l'hôpital a recensé 6 500 cas de viols en 2012 et 2 500 au premier trimestre 2013.

**Touchez pas à Tahiti...** La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU plaçant la Polynésie française sur la liste des territoires à décoloniser est « *une ingérence flagrante* » et « *une absence complète de respect pour les choix démocratiques des Polynésiens* », affirme à Paris le porte-parole du Quai d'Orsay. Pour Philippe LALLIOT, « *Le 21 avril puis le 5 mai, les électeurs polynésiens ont renouvelé, comme tous les cinq ans, leur assemblée territoriale. Ils ont donné une majorité incontestable aux élus favorables à l'actuel statut d'autonomie... La résolution nie de fait la volonté exprimée de manière claire par la population polynésienne au suffrage universel* ». Cette résolution de l'ONU, présentée notamment par trois petits Etats du Pacifique (Iles Salomon, Nauru, Tuvalu), a été adoptée par consensus. La France n'a pas participé à la séance.

**Une centrale nucléaire en Algérie.** Selon Yousef YOUSFI, le ministre algérien de l'Energie et des Mines, elle pourrait être construite en 2025. « *Nous sommes en train de travailler sur ce projet* », a déclaré le ministre qui a ajouté : « *Pour l'Algérie, il s'agit de faire face à une demande d'électricité galopante* » (15 à 20% ces dernières années). Le pays a des réserves prouvées d'environ 29 000 tonnes d'uranium, de quoi faire fonctionner pendant 60 ans deux centrales nucléaires d'une capacité de 1 000 mégawatts chacune, selon des données du ministère.

**Japon.** Visite du président François HOLLANDE les 6 et 7 juin.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

« **Un virus mortel menace l'UMP** ». C'est Jean-Pierre RAFFARIN qui le dit, mettant en garde contre un risque d'« éclatement » de son parti. « *Je suis inquiet de voir que la culture du débat n'est pas vraiment quelque chose qui est dans la nature de l'UMP* », a dit l'ancien Premier Ministre et d'ajouter que si l'UMP éclatait, « *le FN serait en tête au premier tour comme ce fut le cas en 2002* » par « *effondrement du PS* ».

**A chacun ses amis...** L'Association des amis de Jacques BARROT est créée. Ses anciens collaborateurs dans les cabinets ministériels et à la Commission européenne ont décidé de créer un cercle de réflexion destiné à faire vivre les « *valeurs humanistes et européennes* » défendues par l'ancien ministre de GISCARD D'ESTAING puis de CHIRAC, commissaire européen de 2004 à 2010, et actuellement membre du Conseil constitutionnel.

**HIDALGO dans la course pour Paris.** La dauphine de Bertrand DELANOE a obtenu 98,3% des voix des militants PS de la capitale. Mais seuls 2 715 votes ont été comptabilisés. La fédération de Paris, qui compte environ 10 000 adhérents, estime que c'est une bonne participation pour une candidature unique.

**Un CHIRAC peut en cacher une autre.** Bernadette CHIRAC a apporté son soutien à celle qui est donnée favorite de la primaire UMP pour les municipales à Paris. Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET s'est dite « *heureuse* » de ce soutien. Elle avait également reçu celui de l'ancien premier ministre, François FILLON, et s'est affichée aux côtés de Nicolas SARKOZY aux Parc des Princes. L'ancien Président de la République voudrait, selon elle, « *l'alternance à Paris* ».

« **Cette belle idée du courage** ». C'est celle de Ségolène ROYAL expliquée dans son livre chez Grasset. La présidente de la région Poitou-Charentes défend sa façon à elle de faire de la politique.

« *La question du courage, c'est de surmonter la peur par l'action* ». Elle prend aussi position sur le différend MOSCOVICI-MONTEBOURG au sujet du ministère de l'Économie et des Finances. « *Tous les outils de politique économique et sociale sont gérés par ce ministère. Il est très important qu'il soit rassemblé et parle d'une seule voix* ». Ségolène ROYAL regrette que le gouvernement n'ait pas eu « *le courage* » de faire voter la loi sur le non-cumul des mandats, qu'elle s'était appliquée à elle-même en privilégiant la présidence d'une région à son siège de députée : « *J'ai eu raison un peu tôt, on me l'a fait payer cher* »...

**Députée punie.** Trois ans de prison, dont deux avec sursis et 100 000 euros d'amende pour Sylvie ANDRIEUX, députée socialiste de Marseille. Elle a été reconnue coupable d'avoir fait verser environ 740 000 euros d'argent public à des associations fictives de sa circonscription pour obtenir les voix d'électeurs entre 2005 et 2008. Sylvie ANDRIEUX qualifie de « *décision injuste* » le jugement du tribunal et annonce qu'elle fait appel. Harlem DESIR, premier secrétaire du PS, lui a demandé de se mettre « *en congé du parti le temps de la procédure en appel* ».

**Christine LAGARDE auditionnée.** Une procédure visant la directrice générale du FMI, Christine LAGARDE, alors qu'elle était ministre de l'Économie, est ouverte depuis l'été 2011 à la Cour de Justice de la République, pour complicité de détournement de fonds publics et de faux dans l'affaire TAPIE. En 2007, Christine LAGARDE avait choisi de solder par un arbitrage privé un litige judiciaire concernant la revente en 1993 par le Crédit Lyonnais d'Adidas, contrôlé par Bernard TAPIE. Celui-ci s'était estimé floué par la banque. Christine LAGARDE, dont le domicile a été perquisitionné fin mars, a démenti toute malversation et a exclu de démissionner. Son audition, à l'issue de laquelle elle sera soit mise en examen soit placée sous statut de témoin assisté, se poursuit ce vendredi.

**Jérôme CAHUZAC renonce à se présenter à la législative partielle** des 16 et 23 juin dans le Lot-et-Garonne. Exclu du Parti socialiste, mis en examen, il avait aussi démissionné de son mandat de parlementaire, provoquant une législative partielle dans la 3<sup>ème</sup> circonscription du Lot-et-Garonne. La campagne lui aurait permis de donner des explications à ceux qui, selon lui, étaient en droit de les lui demander. Il affirme, entre autres, que « *les 685 000 euros sont en France en totalité à la disposition de la justice* » et de préciser : « *Il ne s'agit pas d'un reliquat, il s'agit des sommes que j'ai dissimulées* ». S'il renonce en juin à la législative, il n'exclut rien sur une candidature aux municipales de 2014 à Villeneuve-sur-Lot.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projet de loi.** Accord-cadre avec le Gouvernement de la région wallonne du Royaume de Belgique sur l'accueil des personnes handicapées - Formalités déclaratives applicables aux navires à l'entrée et à la sortie des ports maritimes.

**Ordonnance** relative à l'inscription au fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers des décisions relatives au traitement du surendettement en Polynésie française.

**Décret** relatif à la suppression de commissions administratives à caractère consultatif.

**Communications** : Le dispositif de vigilance face à l'émergence de nouveaux virus - Le suivi et la préparation de la conférence environnementale pour la transition écologique.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES - FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 1<sup>er</sup> tour dans les 1<sup>ère</sup> et 8<sup>ème</sup> circonscriptions

#### Le Vote par Internet est clos

Les taux de participation sont faibles.

**Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription** (Etats-Unis – Canada) : **15 083** personnes ont pu utiliser le vote électronique. Une participation de 9,93%. En 2012, lors du premier tour, il y avait eu 22 088 votants. C'est-à-dire près de 14% des votants. Ce sont donc 7 005 électeurs en moins. Ce qui est commun lors d'une élection partielle. Toutefois, aux Etats-Unis en particulier, un nombre important de personnes ont eu beaucoup de difficultés techniques pour voter ou tout simplement n'ont pas pu voter. Il serait grand temps de faire un nouvel appel d'offres pour trouver la société qui assurera un bon déroulement du vote lors des prochaines élections à l'étranger.

**Dans la 8<sup>ème</sup> circonscription** (Grèce, Italie, Israël, Malte, Turquie, Vatican), la participation au vote par Internet est encore plus faible. **5 775 votants**. C'est à dire 5,18% des 111 387 inscrits. L'an dernier les chiffres étaient de 7 721 soit 7,03% des 109 815 inscrits.

**Le Vote par correspondance postale** est clos depuis ce jeudi dans la 1<sup>ère</sup> circonscription et le sera ce vendredi à 12 h dans la 8<sup>ème</sup> circonscription. Nous ne disposons pas encore des chiffres mais les premières indications montrent une très faible participation en raison des informations données trop tardivement aux électeurs et des complications administratives.

**Le Vote à l'urne** (en personne ou par procuration). Il se déroulera ce week-end.

**Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription: samedi 25 mai 2013.**

**Dans la 8<sup>ème</sup> circonscription : dimanche 26 mai 2013.**

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures (*heures locales*).

**Pour consulter la liste bureaux de vote ouverts dans votre circonscription :**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027356592&dateTexte=&categorieLien=id>

ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture spécifiques à Israël :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027356583&dateTexte=&categorieLien=id>

**Loi « Représentation des Français de l'étranger ».** Une loi qui a pour but de réorganiser la représentation des Français de l'étranger dans les institutions de la République avec trois objectifs : une démocratie de proximité avec des conseillers consulaires (444), une présence à Paris d'une centaine d'entre eux deux fois par an pour les réunions de l'« Assemblée des Français de l'étranger » ou du « Haut conseil » (selon la dénomination qui sera adoptée), et enfin l'élargissement à 520 du collège des grands électeurs pour l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Après l'adoption, en urgence, d'un texte au Sénat modifiant très sensiblement le projet de loi du gouvernement et l'adoption d'un texte fortement remanié par l'Assemblée nationale, le projet a été renvoyé en commission mixte paritaire (CMP) La CMP, composée de 7 sénateurs et de 7 députés, est chargé de trouver un accord à partir des deux versions du texte.

Comme on s'y attendait, les membres de la CMP réunis mercredi à l'Assemblée nationale n'ont pas pu parvenir à un accord. La navette reprend donc entre les deux Chambres. Le texte est renvoyé d'abord devant l'Assemblée. Cette dernière pourra y apporter des modifications.

Ces corrections du texte pourraient, dit-on dans les couloirs, faire l'objet d'un « deal » entre le Sénat et l'Assemblée. Il pourrait et devrait consister en des concessions mutuelles.

L'Assemblée nationale « accepterait » après un « nettoyage juridique » du texte

- de supprimer le nom de « Haut conseil des Français de l'étranger et de revenir à l'« Assemblée des Français de l'étranger ».

- de revenir à une vingtaine de circonscriptions AFE, au lieu de 5. (Ce point est toujours en discussion).

En contrepartie, le Sénat s'« engagerait » à accepter

- la suppression de la proportionnelle pour l'élection des conseillers AFE et donc accepterait le scrutin indirect (comme proposé par le gouvernement dans le projet de loi initial).

A noter que le chiffre de 102 membres de l'AFE ne serait pas remis en cause.

Le texte ainsi voté par l'Assemblée nationale repasserait au Sénat qui l'adopterait conforme. Si tel était le cas, la loi serait adoptée définitivement. En revanche, si le Sénat devait apporter la moindre modification au texte, celui-ci retournerait à l'Assemblée qui aurait alors le « dernier mot ».

Rien n'est encore acté pour ce « deal » et, bien sûr, d'autres possibilités existent...

Le texte devrait passer le 7 juin à l'Assemblée nationale et le 17 juin au Sénat. Si le Sénat ne l'adopte pas conforme, il repassera le 24 juin à l'Assemblée où il sera adopté définitivement.

*Suite du feuilleton dans 15 jours...*

**Conférence ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger.** Elle aura lieu le 17 juin prochain à Paris à l'initiative d'Hélène CONWAY-MOURET. La ministre chargée des Français de l'étranger invite ses homologues étrangers à débattre de questions relatives aux communautés expatriées. Thèmes : le rôle des expatriés dans la vie économique et politique de leur pays et la représentation de ces communautés sur le plan parlementaire. 34 pays sont invités à cette conférence.

## INSTITUTIONS

**Vacances réduites pour les parlementaires :** du 27 juillet au 8 septembre. Annonce d'Alain VIDALIES, Ministre des relations avec le Parlement.

### Assemblée nationale

**Yes, they are allowed to speak english.** Les députés français ont ouvert la possibilité de dispenser des cours en anglais dans les universités du pays, malgré un tir de barrage des opposants qui redoutent une perte d'influence du français dans l'enseignement. L'Assemblée nationale a adopté par un vote à main levée l'article 2 du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche présenté par Geneviève FIORASO, la ministre de l'Enseignement supérieur. Plusieurs élus de l'opposition mais aussi de gauche, comme le député socialiste Pouria AMIRSHAHI, secrétaire national à la francophonie du PS, étaient hostiles à cette mesure qui suscite aussi l'opposition de l'Académie française. L'Assemblée a rejeté plusieurs amendements déposés par des élus UMP qui visaient à supprimer cette disposition qualifiée de « *renoncement dangereux à notre langue* ». Ce projet de loi, qui compte une soixantaine d'articles, devrait être adopté par l'Assemblée le 28 mai par un vote solennel.

### Sénat

**Loi sur la redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.** Les sénateurs ont adopté l'article 10 du projet de loi prévoyant la création d'un service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance. Le Sénat a adopté un amendement du gouvernement prévoyant que la devise de la République et le drapeau tricolore seront apposés sur la façade des établissements scolaires. Il stipule également que la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 sera affichée de manière visible dans les locaux scolaires. Les sénateurs ont aussi adopté l'article 5 du projet de loi qui prévoit la scolarisation accrue des enfants de moins de trois ans.

## ECONOMIE – DEFENSE

**Le Gouvernement soutient les sociétés.** « *Les entreprises sont au cœur de notre politique économique : nous voulons les aider à créer de la richesse et des emplois, à investir et à embaucher* » a assuré Pierre MOSCOVICI, le ministre de l'Economie et des Finances.

**La contribution de 75%** sur la part des rémunérations dépassant 1 million d'euros devra être acquittée par l'employeur ; sa durée sera limitée à deux ans. Le Parlement se prononcera en fin d'année sur cette mesure, lors de l'examen de la loi de finances pour 2014.

**L'encadrement des salaires des patrons du privé n'aura pas lieu.** « *Il n'y aura pas de projet de loi spécifique sur la gouvernance des entreprises* » a annoncé le Ministre de l'Economie.

**Plus de chômage en 2013 et 2014.** Le nombre de demandeurs d'emploi augmenterait globalement selon l'UNEDIC de 242 400 en 2013 et de 173 800 en 2014. Le déficit de l'assurance chômage devrait être de 4,8 milliards d'euros cette année. La dette s'élèverait à 18,5 milliards fin 2013. En 2014, le déficit atteindrait 5,6 milliards, portant la dette à 24,1 milliards, a précisé le gestionnaire de l'assurance chômage. L'objectif du président François HOLLANDE d'inverser la courbe du chômage d'ici la fin 2013 ne devrait donc pas être atteint.

**Et de 20 000.** Jean-Marc AYRAULT s'est félicité de la *montée en puissance* des contrats d'avenir. 20 000 ont été signés en 6 mois. 100 000 sont prévus. Il s'agit de contrats aidés à destination des jeunes peu ou pas qualifiés. Quant aux « contrats de génération », qui consistent à favoriser l'embauche d'un jeune tout en conservant le travail d'un senior, ils ont commencé dans les secteurs de l'assurance et de la métallurgie.

## SOCIETE – SANTE

**SAPIN ne veut pas « grignoter »** le repos dominical. Le ministre du Travail reconnaît la « *complexité épouvantable* » de la situation actuelle, mais ne souhaite pas revenir sur le repos dominical des salariés en France. C'est « *un élément important de la vie des travailleurs* » a dit le ministre en réponse à des députés de la majorité qui demandaient un assouplissement de la législation actuelle. Selon lui, les Français sont favorables à l'ouverture des magasins le dimanche mais ils sont, à une grande majorité, opposés à travailler ce jour là.

« **Manif pour tous** » ce dimanche 26 mai. Après les manifestations contre le mariage pour tous des 13 janvier et 24 mars, et malgré le vote du Parlement et la promulgation de la loi par le Président de la République, les opposants ont annoncé deux défilés pour continuer à marquer leur opposition à la loi instaurant le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe, l'un Porte Maillot, le second Porte Dauphine.

**Je veux payer mes impôts...** Depuis 7 ans Bernard FOUCHER, ancien technicien de PSA à la retraite, le dit et le redit aux services du fisc.... En honnête citoyen, il remplit chaque année sa déclaration de revenus. Et tout y est : ses revenus, ceux de sa femme, ses capitaux immobiliers. Mais à chaque fois qu'il paie ses impôts, l'administration fiscale lui répond : « *Vous n'êtes pas imposé. Nous avons le plaisir de vous rembourser les sommes prélevées* ». Impossible de payer ses impôts. Depuis sept ans, il proteste. En vain. Le monde à l'envers...

**Chaud derrière...** Les études sur le climat soufflent le chaud et le froid sur la planète. Selon une équipe internationale de chercheurs, les températures pourraient moins augmenter que ne le prévoyait le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec). Alors que le Giec tablait sur une hausse de 1 à 3°C dans les prochaines décennies, l'article publié dans Nature Geoscience limite le réchauffement à une fourchette de 0,9 à 2°C. Depuis la révolution industrielle, les températures ont augmenté d'environ 0,8°C. Un réchauffement climatique extrême de la planète est moins probable dans les décennies à venir. Disent-ils... On s'en aperçoit en ce moment en Europe où les températures sont 10 degrés au-dessous des températures habituelles en mai...

**Sous les flashes de Paris.** Moins glamours que ceux de la Croisette, il s'agit des flashes des 11 radars installés aux feux rouges depuis janvier dans la capitale. 79 000 flashes, soit 60 en moyenne par jour. Cela représente déjà plus de 10 millions d'euros (135 euros d'amende par infraction). Le record est détenu par le radar du boulevard de La Chapelle, avec 150 véhicules verbalisés par jour en moyenne.

## CULTURE - NOUVELLES TECHNOLOGIES -

**La Cour des comptes sait compter...** Le problème n'est pas celui du nombre d'enseignants ou d'une insuffisance des moyens budgétaires. La suppression de 80 000 postes sous le précédent quinquennat ou la création prévue de 60 000 postes en cinq ans « *sont vaines si elles se font à règles de gestion inchangées* », juge un rapport publié cette semaine. La baisse des résultats des élèves et la crise de vocation des enseignants sont davantage à mettre sur le compte d'une mauvaise gestion des professeurs que d'un excès/manque de moyens humains ou budgétaires, estime la Cour des comptes qui prône une « *réforme d'ensemble* ».

**La LED dans le métro.** La RATP a débuté la généralisation de l'équipement en lampes à diode électroluminescente, dites à LED, de tout son réseau métro et RER, ce qui devrait faire baisser de 50% sa consommation d'énergie pour l'éclairage d'ici à 2017. Une centaine de gares RER et de stations de métro vont être équipées chaque année jusqu'en 2017. Avec 369 gares et stations équipées à terme, et 300 km de couloirs et de quais, le métro de Paris sera le premier au monde à être entièrement équipé en LED.

**Quand il est mort le poète ...** Avec sa gueule de métèque, ce juif errant, ce pâtre grec... Georges MOUSTAKI est décédé à Nice à l'âge de 79 ans, après 4 ans de lutte contre une maladie des bronches incurable qui l'empêchait de chanter. MOUSTAKI, c'est lui qui écrivit la célèbre chanson « Milord » pour Edith PIAF mais ce sont aussi 300 titres célèbres que l'auteur-compositeur aura composé pour Yves MONTAND, Serge REGGIANI, BARBARA... au cours de sa carrière. En 1976, il chantait : « *Nous avons toute la vie pour nous amuser, nous avons toute la mort pour nous reposer* ». Aujourd'hui, il se repose. En paix.

## CARNET - NOMINATIONS

**Evelyne DECORPS**, nommée ambassadrice au Tchad.

**Aline KUSTER-MÉNAGER**, nommée ambassadrice au Bénin.

**Marc EL NOUCHI**, Directeur général du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)